

Fiche conseils

Les antibiotiques de la famille des fluoroquinolones (dont la ciprofloxacin) peuvent entraîner des effets secondaires, pouvant apparaître **jusqu'à 1 mois après l'arrêt du traitement**. En général, ces effets sont sans gravité et disparaissent à l'arrêt du traitement. Cependant, dans de rares cas, ces effets peuvent être graves ou irréversibles.

Il vous est donc conseillé d'interrompre le traitement et de **contacter rapidement votre médecin dès l'apparition des symptômes suivants :**

- gonflement douloureux des tendons ou articulations,
- douleurs et/ou faiblesse inhabituelles au niveau des bras ou des jambes,
- palpitations ou sensations de battements du cœur irréguliers ou rapides,
- difficultés à respirer, gonflement des jambes,
- baisse de la vision ou apparition de tout autre trouble oculaire,
- rougeurs, irritations ou démangeaisons au niveau de la peau, notamment suite à une exposition au soleil ou aux rayonnements UV artificiels (lampe à bronzer, solarium...),
- **L'apparition de douleurs abdominales, thoraciques ou dorsales soudaines et intenses impose de contacter le 15 ou de se rendre immédiatement au service d'urgence d'un hôpital.**

Lors de promenades ou d'activités dans la nature, ainsi que pendant le jardinage :

• **en préparation :**

- portez des vêtements longs et de couleur claire,
- glissez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes,
- portez des chaussures fermées et des vêtements couvrants protégeant la tête et le cou, en particulier pour les enfants,
- munissez-vous d'un tire-tique,
- utilisez des répulsifs cutanés : à appliquer sur votre peau et vos vêtements, au niveau des points d'entrée (col, extrémités des manches et du pantalon, ceinture). Certains répulsifs sont à éviter pour les jeunes enfants ou en cas de grossesse — demandez conseil à votre pharmacien. Évitez d'utiliser des insecticides destinés aux vêtements,
- aménagez votre jardin et traitez vos animaux domestiques (voir [le site](#)),

- **durant la promenade** : restez sur les chemins et évitez les broussailles, les fougères et les hautes herbes,
- **au retour** : inspectez soigneusement l'intégralité de votre peau et de votre cuir chevelu. Renouvez cette inspection le lendemain.

En cas de piqûre de tique :

- retirez la tique à l'aide d'un tire-tique,
- désinfectez le site de la piqûre après le retrait,
- prenez une photo de la tique,
- surveillez le site de la piqûre durant un mois.

Si vous n'arrivez pas à retirer toute la tique et qu'un petit morceau reste sous la peau, une petite boursouflure peut apparaître. Ce n'est pas grave et cela n'augmente pas le risque de développer la maladie de Lyme ou d'avoir une autre complication.

Consultez un médecin dans les cas suivants :

- apparition, au niveau du site de la piqûre :
 - d'une infection,
 - d'un placard rouge persistant plus de 72 h (prendre la lésion en photo),
 - d'une tache noire (prendre la lésion en photo),
- apparition d'autres symptômes, tels que :
 - fièvre,
 - fatigue inexplicable,
 - douleurs articulaires,
 - éruption cutanée,
 - maux de tête, faiblesse, douleurs inexplicables,
 - plus généralement, tout symptôme inhabituel.

Signalez la piqûre de tique lors de la consultation. Vous pouvez également la signaler sur Signalement Tique (accessible en scannant le QR code).

Messages importants : n'utilisez pas les autotests de la maladie de Lyme disponibles en vente libre.

En l'absence de symptômes, surveillez simplement votre état ; ne prenez pas d'antibiotique, y compris si vous êtes une femme enceinte ou un enfant.

Pour en savoir plus sur la prévention des piqûres de tiques, **scannez les QR codes**.



Prévenir les maladies vectorielles
à tiques



Tiques : les conseils de prudence



Centres des Maladies
Vectorielles à Tiques



Prévenir la maladie de lyme



Signalement des piqûres de tiques
